

FINANCIERE MARJOS

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL DU 1ER JANVIER 2018 AU 30 JUIN 2018

Des exemplaires du rapport financier annuel sont disponibles sans frais auprès de FINANCIERE MARJOS (ex CLAYEUX), au siège social, ainsi que sur les sites internet de FINANCIERE MARJOS (<http://www.financiere-marjos.com>) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Société Anonyme au capital social de 220 122,30 euros
112 avenue Kléber - 75116 - PARIS
RCS PARIS B 725 721 591

FINANCIERE MARJOS

1. Attestation du responsable du Rapport Financier semestriel

1.1. Personne responsable du Rapport Financier semestriel

1.1.1. Responsable des Informations

1.1.2. Attestation du responsable

2. Rapport de gestion au 30 juin 2018

3. Comptes sociaux au 30 juin 2018

4. Le rapport du commissaire aux comptes.

FINANCIERE MARJOS

1. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

1.1. Personne responsable du Rapport Financier Semestriel

1.1.1. Responsable des Informations

Monsieur Vincent FROGER DE MAUNY, Directeur Général et Monsieur Patrick WERNER, Président du Conseil d'Administration de FINANCIERE MARJOS

1.1.2. Attestation du Responsable

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de FINANCIERE MARJOS SA, et que le rapport de gestion figurant à la section 2 ci après présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée ».

Fait à Paris, le 20 septembre 2018



2.RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

FINANCIERE MARJOS

SITUATION SEMESTRIELLE DU 1ER JANVIER 2018 AU 30 JUIN 2018

1 ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS du 1er JANVIER 2018 AU 30 JUIN 2018

FINANCIERE MARJOS est un outil côté sur le marché très liquide EURONEXT-C, vierge de toutes charges et passifs significatifs en dehors du plan en cours qui est respecté.

La stratégie est d'utiliser ce support pour réaliser un apport d'actifs importants, par augmentation du capital, permettant ainsi à un groupe international de se faire coter à Paris dans un délai court.

A ce stade, nous avons des candidats intéressés essentiellement américain, italien et chinois et les actionnaires attendent le temps nécessaire pour choisir un de ces candidats qui répondrait aux différents critères souhaités :

- taille de la cible
- potentiel de développement
- part de capital réservée aux actionnaires de FINANCIERE MARJOS après déduction des apports d'actifs
- potentiel de croissance et de liquidité des titres concernés.

1.1.1. RAPPEL DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE DU 1er JANVIER 2018 AU 30 JUIN 2018

- Nous envisageons toujours des opérations d'apport d'actif réalisable en 2019.
- Le plan de continuation homologué par le tribunal de commerce de Chalon sur Saône

Le 7 janvier 2010 se poursuit. Les échéances du plan ont été respectées. Le terme du plan est prévu en janvier 2020. Au 30/06/2018, il reste 2 échéances annuelles à rembourser pour un montant de 119 K€

Un Conseil d'Administration a été réuni le 21 mars 2018 pour désigner Monsieur Patrick Werner en qualité de président du Conseil d'administration et Monsieur Vincent Froger de Mauny en qualité de Directeur Général.

Une demande de remboursement de TVA est en cours depuis mars 2018 pour un montant de 138k€. A ce jour, le dossier est toujours en cours de validation.

Un abandon de créance a été opéré en date du 18/05/2018 auprès d'Eugene Varlin à hauteur de 13 K€.

Nous avons des projets d'apports à l'étude dans le domaine du développement international, et des investissements immobiliers. Nous privilégions les projets "smart cities" autour la ville de demain, ou des nouvelles technologies.

1.1.2. CHIFFRE D'AFFAIRES SEMESTRIEL AU COURS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2018

Au cours de cette période semestrielle, la Société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires. La société n'a pas eu d'activité opérationnelle au cours de cette période.

1.1.3. RESULTATS DE LA PERIODE SEMESTRIELLE DE LA SOCIETE

Les chiffres significatifs des résultats sociaux de la société du 1er JANVIER au 30 JUIN 2018, sont résumés dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2018	30 septembre 2017
Chiffres d'affaires	0 €	0 €
Résultat d'exploitation	- 46 902€	- 32 980 €
Résultat financier	720 €	-78 €
Résultat exceptionnel	3 049 €	145 178 €
Résultat courant avant impôts	-46 182 €	112 120 €
Résultat de l'exercice	-43 132€	112 120 €

1.1.4. ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES AU COURS DE CES 6 MOIS

La société n'a pas de filiales.

1.1.5. FACTEURS DE RISQUES

La société n'ayant plus aucune activité opérationnelle, sont présentés ici les risques génériques des sociétés ayant un objet social identique à celui de la Société.

1.1.5.1. FACTEURS DE RISQUES FINANCIERS

a) Risques liés au financement de la Société

A la date d'élaboration du présent rapport, la Société n'a pas d'emprunt en cours et n'est donc pas exposée à un quelconque risque de taux.

b) Risque de change

A la date d'élaboration du présent rapport, la Société n'a aucune activité hors de la zone euro et n'est donc pas exposée à un quelconque risque de change.

c) Risque d'absence de liquidité des actifs

A la date d'élaboration du présent rapport, la Société ne détient plus directement ou indirectement d'actif immobilier et n'est donc pas exposée à un quelconque risque de liquidité des actifs.

d) Risque actions

Aucun

e) Risque de liquidité

Par jugement en date du 7 janvier 2010, le Tribunal de commerce de Chalon sur Saône a validé le plan de redressement par voie de continuation présenté par Clayeux S.A., entérinant ainsi sa sortie de redressement judiciaire. Le remboursement des dettes sur 10 ans est ventilé selon l'échéancier suivant :

Remboursement 100% sur 10 ans sans intérêts selon la progressivité suivante :	Echéance :
2%	Janvier 2011
3%	Janvier 2012
5%	Janvier 2013
7,5%	Janvier 2014
10%	Janvier 2015
12,50%	Janvier 2016
15%	Janvier 2017
15%	Janvier 2018
15%	Janvier 2019
15%	Janvier 2020

Le respect du règlement des échéances de ce plan est conditionné au soutien financier des actionnaires et à la remise en activité opérationnelle de la société.

1.1.5.2. FACTEURS DE RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Compte tenu de l'absence d'activité de la société, à la date d'élaboration du présent rapport, le risque lié à l'activité de la Société est nul.

1.1.5.3. FACTEURS DE RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Compte tenu de l'absence d'activité de la société, à la date d'élaboration du présent rapport, le risque lié à l'environnement légal et réglementaire de la Société est nul. Les titres composant le capital social de la Société sont inscrits sur le Marché NYSE EURONEXT PARIS, compartiment C; la Société est donc soumise au bon respect de la réglementation en vigueur.

2 PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS ET AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE

2.1 COMPTES SEMESTRIELS

Il est rappelé que la Société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours de la période du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018.

La Société a enregistré 46 902 euros de perte d'exploitation qui correspondent :

- pour 3000 de produits d'exploitation qui correspondent :
 - à la reprise des provisions du au règlement de l'AMF

- pour 49902 euros à des charges diverses
 - honoraires avocat pour 11 400 euros
 - honoraires CMC Sécurities pour 1401 euros
 - honoraire tenue de compte pour 4000 euros
 - honoraires Commissaires aux comptes pour 24 720 euros
 - frais actes et de contentieux pour 4 euros
 - informations financières pour 7 243 euros
 - frais domiciliation pour 894 euros
 - frais divers pour 240 euros

Compte tenu d'un montant de 49902 euros de charges d'exploitation, et d'aucune recette d'exploitation le résultat d'exploitation ressort à -46 902 euros.

Compte tenu d'un montant de 720 euros de produits financiers, le résultat financier s'établit à 720 euros contre - 79 euros au 30 septembre 2017.

Compte tenu de produits exceptionnels pour un montant de 29104 euros, et de charges exceptionnelles pour un montant de 26 054 euros, le résultat exceptionnel de ces 6 premiers mois s'établit à 3 049 euros.

2.2 RESULTAT SOCIAL DE CES 6 PREMIERS MOIS

Nous avons ressorti au cours de cette période du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018 une perte de 43132 euros contre une perte de 230 303 euros au 30 septembre 2017.

2.3 MONTANT DES CAPITAUX PROPRES DE FINANCIERE MARJOS (DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-248 DU CODE DE COMMERCE)

Compte tenu des résultats générés par FINANCIERE MARJOS au cours des derniers exercices, il apparaît que le montant des capitaux propres est négatif et ressort à – 975 104 euros, reste inférieur à la moitié du montant du capital social.

2.4 MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément à la loi, nous vous indiquons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

2.5 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport (Annexe n°1).

3 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément à ce qui a été rappelé au paragraphe 1.1 du présent rapport, la Société ne détient plus au 30 juin 2018 aucune filiale ou participation.

Conformément à l'article L.233-6 du nouveau Code de commerce, nous vous indiquons par ailleurs que la Société n'a effectué aucune prise de participation au cours de l'exercice écoulé dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française.

4 INFORMATIONS ET DONNEES COMPTABLES PRESENTEES

Il est rappelé que la Société ne détient plus aucune participation de quelque nature que ce soit au 30 juin 2018 et n'exerce plus aucun contrôle sur une quelconque entité du Groupe.

5 INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

5.1 MONTANT DU CAPITAL SOCIAL

Selon le Conseil d'Administration du 18 février 2013, il a été décidé d'augmenter le capital de 111.60 euros, passant de 220 122.30 euros à 220 233.90 euros. Il est divisé en 2 202 339 actions de 0,10 euro chacune de valeur nominale, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

En effet, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juillet 2011 a décidé de réduire le capital de 1 827 015,09 euros à 220 122,30 euros par résorption des pertes. Cette opération se réalise par réduction de 0,73 euro de la valeur nominal des actions qui passe ainsi de 0,83 euro à 0,10 euro.

A la date d'élaboration du présent rapport, il n'existe aucun titre non représentatif du capital de la Société.

5.2 ACTIONS AUTO-DETENUES

Au 30 juin 2018, la Société ne détenait aucune de ses propres actions.

5.3 ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL OU DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE

En application des dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations communiquées à la Société, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant plus de 5% du capital au 30 juin 2018 :

	Actions	Actions	Droit de vote	Droit de vote
	Nombre	En %	Nombre	En %
KRIEF GROUP	1 103 806	50,12 %	1 103 806	50.11 %
PARK MADISON EQUITIES LCC	330 350	14.99 %	330 350	14.99 %
Nombre total d'actions composant le capital et nombre total de droits de vote théorique	2 202 339	100 %	2 202 339	100 %

L'actionnaire FASHION HOLDINGSARL a cédé, le 12 juillet 2017, la totalité de ses actions. Le capital de la société est aujourd'hui détenu par KRIEF GROUP pour 50.12% et par PARK MADISON EQUITIES pour 14.99%.

5.4 CAPITAL POTENTIEL

5.4.1 INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Néant

5.4.2 INFORMATION SUR L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

Néant

5.4.3 ELEMENTS SUSCEPTIBLES D' AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D' OFFRE PUBLIQUE

Nous vous précisons, en application des dispositions de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, que l'élément suivant nous semble susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique ayant pour cible la Société :

- la répartition du capital rappelée sommairement au paragraphe 5.3 du présent rapport.
- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire.
- En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Pour le surplus, le droit de vote double s'acquiert, cesse ou se transfère dans les cas et conditions fixés par la loi.

- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier,
- La modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.

5.4.4 PLACE DE COTATION - EVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Les titres de la Société sont cotés sur Euronext (Compartiment C) de NYSE Euronext (Code ISIN FR0000060824 – Mnémonique : FINM). Les titres de la Société ne sont cotés sur aucun autre marché.

La capitalisation boursière de la Société, sur la base du dernier cours coté au 25 juin 2018, soit 0,254 € euros, ressort à 559394.11€.

Plus forte baisse : 0,171 € le 8/01/2018 pour 3640 action échangée.

Dernière cotation de l'exercice soit le 25/06/2018 : 0,254 € pour 100 actions échangées

Plus forte hausse, 0,28 € le 04/06/2018, pour 758 actions échangées.

5.4.5 BILAN DES OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DE PROGRAMMES DE RACHAT D'ACTIONS AUTORISES

Néant.

5.4.6 FRANCHISSEMENT DE SEUILS

En application des dispositions de l'article 233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucun franchissement de seuil n'a été réalisé au cours de l'exercice ouvert le 01 janvier 2018 et finissant le 30 juin 2018.

6 RESSOURCES HUMAINES ET ACTIONNARIAT SALARIE

6.1 RESSOURCES HUMAINES

A la date de clôture de l'exercice clos le 30 juin 2018, la Société n'emploie aucun salarié.

6.2 ACTIONNARIAT SALARIE

Dans le cadre d'un dispositif d'Epargne salariale visé à l'article L.225 – 102 du Code de Commerce, le personnel salarié de la société ne détient aucune participation au capital de la société.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société.

Au jour des présentes, la Société n'emploie aucun salarié.

7 IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 5 du Code de commerce, nous vous informons sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société.

7.1 IMPACT SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

La Société n'a aucun salarié, en conséquence, il ne génère aucune conséquence d'ordre social.

7.2 IMPACT ENVIRONNEMENTAL

L'activité de holding financière de la Société ne produit pas d'impact environnemental.

8 INFORMATIONS CONCERNANT LES DIRIGEANTS

8.1 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES AU COURS DE LA PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2018

Du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 3 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste des mandats ou fonctions exercés au cours de la période du 1er janvier au 30 juin 2018 par chacun des mandataires sociaux.

Nous vous rappelons par ailleurs qu'au 31 décembre 2017 la Société était administrée par un Conseil d'Administration. Nous vous exposons les mandats et fonctions exercées par les administrateurs nommés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 août 2017 et du Conseil d'administration réunis le 21 mars 2018.

Du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Mandat dans la société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Mandats et/ou fonctions dans une autre société(Société, hors société)
<i>Mr Patrick WERNER</i>	<i>Président du 12 juillet 2017 conseil d'Administration</i>	<i>sur les comptes 2020</i>	<i>approuvés en 2021</i>	<i>SAS ARUM Gestion Privée: président</i>
<i>Mr Vincent FROGER DE MAUNY</i>	<i>Directeur Général</i>	<i>21 mars 2018</i>	<i>sur les comptes 2020 approuvés en 2021</i>	<i>SA KRIEF GROUP Directeur général</i>

<i>Mme BAUER Pascale</i>	<i>Administrateur</i>	<i>16 août 2017</i>	<i>sur les comptes 2020 approuvés en 2021</i>	<i>SA KRIEF GROUP : Administrateur ALPS ARTS AUCTIONS : Administrateur GEORGES LENFANT - FM : Présidente</i>
<i>Mme PLANCHE Aude</i>	<i>Administrateur</i>	<i>16 août 2017</i>	<i>sur les comptes 2020 approuvés en 2021</i>	<i>GEM PARIS : Directrice Générale</i>
<i>Mme MANCEL Agnès</i>	<i>Administrateur</i>	<i>16 août 2017</i>	<i>sur les comptes 2020 approuvés en 2021</i>	
<i>FINANCIERE LOUIS DAVID</i>	<i>Administrateur</i>	<i>16 août 2017</i>	<i>sur les comptes 2020 approuvés en 2021</i>	<i>SA KRIEF GROUP : Administrateur FINANCIERE LOUIS DAVID : Vice Président</i>
<i>AAA HOLDING</i>	<i>Administrateur</i>	<i>16 août 2017</i>	<i>sur les comptes 2020 approuvés en 2021</i>	<i>SA KRIEF GROUP : Président du Conseil d'Administration</i>
<i>Mme CRESSON Edith</i>	<i>Administrateur</i>	<i>4 octobre 2017</i>	<i>sur les comptes 2022 approuvés en 2023</i>	

8.2 REMUNERATION ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte des rémunérations et avantages de toute nature accordés par la Société et/ou l'une des sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement et/ou une des sociétés qui exercent sur elle un contrôle exclusif de manière directe ou indirecte, aux membres du Conseil d'administration au titre des mandats exercés dans la Société au cours

- de la période du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018

Mandataire	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération exceptionnelle	Avantages en nature	Complément de retraite	Autres éléments de rémunération	Jetons de présence
Monsieur Patrick WERNER	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Mr Vincent FROGER DEMAUNY	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Madame BAUER Pascale	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
FINANCIERE LOUIS DAVID	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Madame PLANCHE Aude	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Madame MANCEL Agnès	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
FINANCIERE LOUIS DAVID	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
AAA HOLDING	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Madame CRESSON Edith	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant

8.3 OPERATIONS REALISEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX, LES PERSONNES ASSIMILEES ET LEURS PROCHES

Au cours de ces 6 derniers mois, aucun des dirigeants et/ou aucune des personnes qui leur sont liées n'a notifié à la Société, en application des dispositions des articles L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier et 223-22 du Règlement Général de l'AMF, la réalisation d'opérations sur les titres à l'exception des informations données dans le paragraphe 5.4.6.

9 DELAIS DE REGLEMENT

Conformément aux nouvelles dispositions du décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008 pris pour l'application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons que les conditions de règlement telles qu'appliquées dans l'entreprise sont conformes aux dispositions de la loi LME du 4/08/2008 pour les comptes clos au 30 juin 2018.

Les échéances des dettes issues du redressement judiciaire sont celles du plan de continuation homologué par le Tribunal de Commerce.

10 AUTRES INFORMATIONS

10.1 COMMUNICATION DES CHARGES SOMPTUAIRES

Au cours de l'exercice écoulé, aucune charge visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été réintégrée.

10.2 FRAIS GENERAUX EXCESSIFS OU NE FIGURANT PAS SUR LE RELEVÉ SPECIAL

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial au sens des articles 223 quinquies et 39-5 du Code Général des Impôts.

10.3 RAPPEL (CAPITAUX PROPRES DEVENUS INFÉRIEURS A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL)

Les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, vous serez invités à vous prononcer, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce sur la dissolution anticipée de la Société.

Compte tenu de l'activité et des perspectives envisagées par les nouveaux actionnaires majoritaires, la dissolution anticipée de la Société nous semble devoir être écartée.

10.4 CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons d'approuver le rapport présenté par le Commissaire aux Comptes.

10.5 PERSPECTIVES ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 30 juin 2018

Le crédit-bail étant terminé, et les bâtiments vendus, la société est actuellement sans activité.

La Cour d'Appel de Paris, en date du 11 mai 2017, par un arrêt, infirme le jugement rendu par le tribunal de commerce de Paris. Ce dernier avait ouvert une procédure de liquidation judiciaire. La confirmation de l'exploitation est donc confirmée.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS FINANCIERES

Nous vous précisons qu'à ce jour le Conseil d'administration ne bénéficie d'aucune délégation de compétence en matière financière pour procéder à des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

ANNEXE 1**TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES****RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Nature des indications	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	31/12/2017
Capital en fin d'exercice					
Capital social					
Nombre des actions ordinaires existantes	2 201 223	2 201 223	2 201 223	2 201 223	2 201 223
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	2 201 223	2 201 223	2 201 223	2 201 223	2 201 223
Nombre maxi d'actions futures à créer Par conversion d'obligations par exercice du droit de souscription					
Résultat distribué					
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provision	3 013	9 111	-54 228	4 028	-279 296
Impôts sur les bénéfices	34 312	0	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 411 255	15 675	-54 228	4 028	-279 296
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par actions					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	0,64	0,00	- 0,02	0,00	-0,13
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provision Dividendes attribués à chaque section	0,64	0,00	- 0,02	0,00	-0,13

3. Comptes sociaux au 30 juin 2018

SA FINANCIERE MARJOS

112 avenue Kléber

75016 PARIS

Comptes annuels

Situation au 30 juin 2018



**Caderas
Martin**

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes
43, rue de Liège - 75008 Paris
Tél : 33 (0)1 44 90.25.25 - Fax : 33 (0)1 42 94 93 29
E-mail : contact@caderas-martin.com

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Faits caractéristiques	10
Notes sur le bilan	11

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149		149	149
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	149		149	149
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	356 294	185 245	171 049	180 080
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 633		1 633	153 629
Charges constatées d'avance (3)	2 487		2 487	3 471
TOTAL ACTIF CIRCULANT	360 414	185 245	175 169	337 330
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	360 563	185 245	175 318	337 330
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	220 234	220 234
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	278 217	278 217
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 473 555	-1 194 259
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-43 132	- 279 296
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-1 018 236	-975 104
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	10 000	13 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 000	13 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	789 594	863 770
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 987	58 640
Dettes fiscales et sociales	400	400
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	300 573	376 624
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 183 554	1 299 434
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	175 318	337 330
(1) Dont à plus d'un an (a)		118 798
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 183 554	1 180 636
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			3 000	34 702
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			3 000	34 702
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			49 899	32 580
Impôts, taxes et versements assimilés				400
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3	34 703
Total charges d'exploitation (II)			49 902	67 682
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-46 902	-32 980
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			720	33
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			720	33
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				112
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				112
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			720	-79
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-46 182	-33 058

Compte de résultat (suite)

	30/06/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	16 554	
Sur opérations en capital	12 550	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	29 104	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	26 054	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		197 245
Total charges exceptionnelles (VIII)	26 054	197 245
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 049	-197 245
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+II+V+VII)	32 824	34 735
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	75 957	265 039
BENEFICE OU PERTE	-43 132	-230 303
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de la situation au 30/06/2018, dont le total est de 175 318 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 43 132 euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de la situation au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Nous envisageons toujours des opérations d'apport d'actif réalisables en 2019.

Le plan de continuation homologué par le tribunal de commerce de Chalon sur Saône le 07 janvier 2010 se poursuit. Les échéances du plan ont été respectées. Le terme du plan est prévu en janvier 2020. Au 30/06/2018, il reste 2 échéances annuelles à rembourser pour un montant total de 119 K€

En date du 8 février 2017, le Tribunal de commerce de Paris a prononcé la liquidation judiciaire de la société suite à l'assignation reçu d'un créancier détenteur d'une créance échue impayée de 1046,26€.

Une demande de remboursement de la TVA est en cours depuis mars 2018 pour un montant de 138 K€. A ce jour, le dossier est toujours en cours de validation.

Un abandon de créance a été opéré en date du 18/05/2018 auprès d'Eugene Varlin à hauteur de 13 K€.

Modification clôture

En N-1 l'exercice débutait au 01/04/2017 et terminait au 31/12/2017. La situation du 30/06/2018 est donc comparée à la situation du 30/09/2017.

Très peu de flux significatifs sont à relevés suite à cette modification de clôture.

Sortie de liquidation judiciaire

Suite aux procédures engagées en défense par la société, la Cour d' Appel de Paris en date du 11 mai 2017 a infirmé la décision du Tribunal de Commerce de Paris, constatant l'existence d'un montant sous séquestre de 368 000 € permettant de payer l'ensemble du passif exigible à cette date. C'est dans ce contexte que KRIEF Group a apporté son soutien financier à Financière Marjos jusqu'au 30 juin 2019.

Modification de l'actionariat

Le 12 juillet 2017, l'actionnaire Fashion Holding SARL a cédé le contrôle majoritaire de la société à Krief Group et Park Madison Equity pour respectivement 50.12% et 14.99%. L'intention des nouveaux actionnaires est de développer les activités de la société. Les nouveaux actionnaires ont également acquis les créances détenues en compte courant d'associé par Fashion Holding, Pierre Rénovation Tradition et Mr Sitruk pour un montant de 604 388,24€, le 12 juillet 2017.

Après la prise de contrôle de la société, un nouveau Conseil d'Administration et un nouveau management ont été mis en place le 16 août 2017.

L'intention des nouveaux actionnaires est de redonner au bilan de la société une configuration lui permettant non seulement de poursuivre son activité, mais aussi de permettre son développement.

On notera enfin que la société a sollicité le remboursement d'une créance de TVA de 138.384,00 €. Le nouveau management mis en place le 16 août 2017 doit s'assurer de la validité et du règlement de la dite créance auprès des services fiscaux.

Les actionnaires, au cours de leur Assemblée Générale tenue le 16 août 2017, ont également transféré le siège de la société au 112 avenue Kleber - 75116 Paris et fixé la date de clôture des exercices au 31 décembre.

Déficits antérieurs

Le montant des déficits antérieurs reportables en juin 2018 s'élève à 28 014 965 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	149			149
Immobilisations financières	149			149
ACTIF IMMOBILISE	149			149

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 358 930 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	149		149
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	356 294	356 294	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 487	2 487	
Total	358 930	358 781	149
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 220 233,90 euros décomposé en 2 202 339 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

Notes sur le bilan

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	13 000		3 000	10 000
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges Total II	13 000		3 000	10 000
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	185 245			185 245
Dépréciations Total III	185 245			185 245
TOTAL GENERAL (I + II + III)	198 245		3 000	195 245
Dotations et reprises d'exploitation			3 000	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 183 554 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 987	92 987		
Dettes fiscales et sociales	400	400		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 090 168	1 090 168		
Produits constatés d'avance				
Total	1 183 554	1 183 554		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	789 594			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	25 747
Total	25 747

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARG. CONSTATEES AVANCE	2 487		
Total	2 487		

4. Rapport du commissaire aux comptes

FINANCIÈRE MARJOS

112, avenue Kléber
75016 Paris

Période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE
SEMESTRIELLE**

Le 28 septembre 2018



Tél. : 33 (0)1 58 36 04 30
Fax : 33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 Paris
FRANCE

FINANCIERE MARJOS

Rapport du Commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2018

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels de la société FINANCIERE MARJOS, relatifs à la période du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note « sortie de liquidation judiciaire » relatif au soutien financier reçu de l'actionnaire majoritaire
- La note « modification clôture » qui expose le changement de date de clôture et la comparabilité des données par rapport à l'exercice précédent.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des Informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris, le 28 septembre 2018

BDO France - Léger & associés
Représenté par Patrick GIFFAUX
Commissaire aux comptes